

**AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À tous les membres du Conseil,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord est convoquée par Monsieur **Roger Hotte**, directeur général et secrétaire-trésorier, pour être tenue le **mardi 24 septembre 2019 à 11h30**, à la Maison Prévost à Saint-Jérôme, au 349, rue Labelle (Salon Prévost) et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution décrétant des travaux dans un cours d'eau – Saint-Colomban.
4. Levée de la séance.

Donné à Saint-Jérôme, ce 19 septembre 2019.



Roger Hotte
Directeur général et secrétaire-trésorier

Signification de l'avis de convocation

Je soussigné, Roger Hotte, directeur général et secrétaire-trésorier à la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, certifie par la présente que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 24 septembre 2019 a été signifié à chacun des membres du Conseil le 19 septembre 2019, et ce, conformément à l'article 431 du Code municipal.

Je donne ce certificat, le 19 septembre 2019.



Roger Hotte
Directeur général et secrétaire-trésorier